

## Réunion publique du 28 septembre 2017 - Objet : les incendies du 25 au 27 juillet dernier.

### Bilan et perspectives

#### ESTRADE

- Madame Sereine Mauborgne  
Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription du Var
- Madame Françoise Dumont,  
1<sup>ère</sup> vice-présidente du Conseil Départemental du Var et Présidente du SDIS
- François de Canson  
Président de Méditerranée Porte des Maures, Maire de la Londe, Conseiller Régional,
- Madame Patricia Arnould,  
Conseillère Départementale
- Monsieur Gil Bernardi, Maire du Lavandou
- Dr Isabelle Cannone,  
Maire adjoint en charge du CCAS
- Le Commandant Lavalie  
chef du PC pompiers lors des incendies
- Le Capitaine Lamarque  
Directeur de notre centre intercommunal des sapeurs-pompiers
- Capitaine Patrice Caserio,  
commandant la brigade intercommunale de Gendarmerie
- le major Gonzalez  
Adjoint au commandant de la brigade de gendarmerie
- Madame Françoise Carrer  
service Environnement et Forêt de la DDTM du VAR
- Monsieur Eric Calles  
Directeur du Service forêts du Conseil Départemental du Var,
  - Monsieur Pierre Delon de l'ONF
  - Madame Marielle Francheterre,  
Directrice des opérations pour la protection civile du Var,
  -
- **SONT PRESENTS AUSSI AU PREMIER RANG:**
  - Le capitaine des pompiers Eric Allègre
  - le Lieutenant Philippe Grandveaud
  - M. Georges Giraud, Président des CCFF
  - Mme Chloé Monta de l'association la Suberaie Varoise
  - M. Audibert Président de la Suberaie Varoise.
  - M. Samuel Legigan, Chef du dispositif de la protection civile sur Bormes pendant les incendies
  - Les Services de la ville de Bormes
  - Elus de Bormes

Monsieur le Maire retrace les objectifs de la réunion, qui sont d'être absolument transparent avec la population par rapport aux événements, en expliquant l'ensemble des dispositifs mis en place, les bilans, les perspectives. Puis la parole sera donnée à la salle.

## **Bilan :**

Les incendies des 25 au 27 juillet derniers ont été terribles.

- 1500 hectares partis en fumée,
- 2 habitations et une entreprise détruites ainsi que les ruches d'un apiculteur.
- Des habitations partiellement atteintes, quelques mobil home, appentis ou caravanes brûlés, des domaines viticoles touchés, la faune et la flore calcinés,
- des milliers de personnes évacuées, hébergées, des nuits et jours d'angoisse,
- des images difficiles et traumatisantes pour toute une population, qui craint maintenant toutes les annonces de mistral.

## **Heureusement aucune victime humaine n'est à déplorer**

Monsieur le Maire indique aussi les raisons pour lesquelles il a attendu 2 mois avant de faire cette réunion publique. Il souhaitait pouvoir vous donner le maximum d'information ce qui n'aurait pas été le cas si elle avait été faite plus tôt.

En effet, depuis les incendies :

- réunion avec les viticulteurs à l'initiative de MPM.
- réunion en Préfecture.
- réunion technique en Mairie avec les institutions pour les feux de Bormes et de la Londe
- Réunions avec les différentes copropriétés (Gaou, Cap, Cardenon, Camp du Domaine, CGU, la Manne, ...)
- Réunion avec les propriétaires forestiers,
- En attendant la réunion (RETEX) de vendredi 29 à Draguignan sur les Retours d'expérience organisée conjointement par la DDTM et le SDIS.

## **Remerciements**

Avant d'entrer dans le vif du sujet M. le Maire souhaitait remercier :

- Les Services municipaux dont la Police Municipale
- Les élus de Bormes
- L'ensemble des Pompiers qui sont intervenus
- Les pilotes des hélicoptères, trackers et canadair qui mettent leur vie en danger à chaque passage au-dessus du feu,
- La Gendarmerie
- Les CCFF
- La Protection civile
- Les collectivités communes voisines et amies du Lavandou, la Londe, Hyères, et d'autres
- Le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Préfecture du Var.
- La SNSM

Mais aussi

- Les commerçants locaux (grandes et petites surfaces, restaurants, bars, pizzerias, beignets, blanchisserie, hôtels, campings plagistes, ...
- Les bénévoles et associations qui se sont rendus disponibles
- L'association RRT qui a réalisé pendant 72 heures des sandwiches sans discontinuer.
- Les particuliers qui ont offert hébergements, vêtements, réconfort, ...

L'ensemble de la salle applaudit.

Monsieur le Maire passe la parole à Isabelle Canonne, adjointe aux affaires sociales qui a été avec François Arizzi à la tête du Plan Communal de Sauvegarde

C'est la première fois que ce plan est mis en place sur la commune. De l'avis de tous, cela a été vite et bien fait.

L'objectif était double :

- Sauvegarder : informer, alerter et mettre à l'abri les personnes susceptibles d'être menacées
- Secourir : évacuer, soigner, mettre en place les conditions matérielles d'accueil confortables pour tous.

Une cellule logistique et une cellule informatique ont été créées :

- Logistique : recenser et répondre aux besoins en boisson, nourriture, équipements de toilette, lits, ... mais aussi, lait maternel, hygiène, médicaments (notamment pour les personnes parties sans leur traitement), ...
- Informatique : lignes téléphoniques, communication et information en temps réel sur le site, les réseaux sociaux.

La communication entre le Plan Communal de Sauvegarde installé en Mairie et le PC pompiers installé à Bormisport était capitale et a très bien fonctionné. Elus et personnel se sont relayés pendant 72 heures à cette cellule communale.

Puis Mme Francheterre Directrice des opérations pour la Protection civile du Var nous a expliqué comment ils s'étaient intégrés au dispositif.

La Protection civile a été présente dès le premier soir, 70 bénévoles sont intervenus tout au long des 3 jours avec des personnes venues du Var, mais aussi d'autres départements.

Les bénévoles de la protection civile sont formés aux premiers soins et aux soins pour un soutien psychologique.

Un diaporama a été projeté.

**Puis c'est au tour des pompiers d'intervenir.**

Le Commandant Laviolle chef du PC pompier indique que le feu de Bormes était un feu très difficile qui a duré longtemps et nécessité de gros moyens.

Il passe la parole au Capitaine Allègre qui était le premier officier présent au départ du feu.

Ce dernier indique que le départ a été très violent avec un très fort vent, l'embrassement très rapide des caravanes n'a pu être évité, Avec très peu de moyens au départ (2 autres feux dans le Var et 3 autres dans les Bouches du Rhône en même temps) des explosions et des sautes de feux de tous les côtés, le choix a été fait de protéger le flanc nord, les 3 maisons très proches du caravaning et la zone urbaine la plus proche. Lorsque des renforts sont arrivés, ils ont été positionnés côté Trapan, mais le feu venait de sauter et dès lors prenait une autre dimension.

Le Commandant Laviolle indique avoir demandé très rapidement l'évacuation très rapide des structures légères (campings).

Les priorités la protection des personnes et des personnels puis la protection des biens.

Au début 10 groupes soit 150 hommes ont été engagés pour rapidement monter à 26 groupes soit 550 hommes répartis en 3 secteurs.

Il y a eu des éléments favorables et d'autres qui l'étaient moins :

- Favorables : l'engagement massif des forces (550 hommes), l'accès facilité par le bon entretien des pistes DFCl et un bon débroussaillage dans l'ensemble, la mobilité des groupes d'intervention.
- Défavorables : un vent violent (100 à 110 km/h), une hygrométrie inférieure à 30%, un déplacement du feu très rapide 2km/h contre 1km/h en moyenne d'habitude. Un départ de nuit avec des groupes qui n'étaient pas du secteur et qui ne connaissaient pas les pistes.

**Puis Mme Françoise Dumont, Présidente du SDIS (Service Départemental d'Incendies et de Secours).**

Elle remercie la population et les élus qui ont grandement aidé les pompiers à accomplir leur mission avec calme et professionnalisme.

Au-delà, les incendies de cet été auront coûté 2Millions d'Euros au SDIS, une subvention exceptionnelle de 1 million d'euros a été accordée par le Conseil Départemental, mais Mme Dumont demande rendez-vous au Ministre de l'Intérieur et souhaite pouvoir récupérer l'argent qui lui manque et qui est destiné à équiper les sapeurs-pompiers.

Elle indique aussi sa colère devant la décision de la Société Vinci de vouloir faire payer aux camions de feu de forêt les badges d'autoroutes jusqu'ici gratuits.

Enfin, elle salue l'acquisition d'avions Dash, mais indique que nous ne pourrions pas nous passer des canadiens plus efficaces et indispensables.

**M. De Canson demande la parole.**

Il abonde dans le sens des canadiens en demandant le traitement de ce dossier au niveau européen tout en souhaitant que chaque pays garde la maîtrise de ses appareils.

Concernant nos incendies, il a commandé, en accord avec François Arizzi, dans le cadre de l'intercommunalité, sur l'état des lieux et l'identification des zones à enjeux.

Un programme d'intervention devra suivre ce diagnostic. Chaque commune restant décisionnaire sur son territoire.

Le diagnostic revêtira 3 aspects : paysager, forestier et économique.

Un premier constat est dressé. On ne doit plus se contenter de protéger nos massifs par un débroussaillage qui induit des coûts exorbitants. Il convient urgemment, d'adapter la réglementation pour permettre de développer dans ces espaces protégés des zones agricoles.

C'est pour cela que le PLU de la commune de Bormes a été retiré et sera réétudié.

L'association de propriétaires Forestiers la Suberaie Varoise se chargera de la maîtrise d'œuvre en forêt privée, l'ONF en forêt communales et le Conservatoire du Littoral sur ses terrains.

Les financements des études seront assurés par la Région et le Département pour 40% chacun et la Suberaie Varoise pour 20%. Une aide de l'Etat serait la bienvenue.

Enfin M. De Canson précise le rôle de la Région PACA dans nos massifs forestiers avec des missions de surveillance, d'équipements, de travaux DFCl et d'animation PIDAF et de sensibilisation.

Il conclut en indiquant avoir demandé à ce que MPM, serve de zone test.

**M. François Arizzi** passe la parole à **Mme la Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription Sereine Mauborgne** qui indique suivre de près les demandes, dialoguer avec les acteurs qui n'ont pas tous les mêmes priorités et relayera et soutiendra les demandes de matériels notamment aériens en soulignant toutefois les 6 avions Dash supplémentaires prévus par l'Etat.

**La gendarmerie par la voix du Capitaine Patrice Caserio et de son adjoint le Major Michel Gonzalez**, indiquent que 100 personnels ont été déployés sur 72 h pour la protection des biens et des personnes contre les vols et dégradations, pour gérer les évacuations et bloquer les voies de circulation. Ils indiquent l'entente parfaite avec les pompiers et la participation active de la police municipale et concluent en indiquant que l'enquête pour connaître les causes de l'incendie se poursuivait.

**Enfin Mme Françoise Carrer de la DDTM** a rappelé l'importance énorme du débroussaillage.

**Monsieur le Maire, François Arizzi** indique avoir fait des propositions concernant notamment :

- Une demande d'exonération fiscale pour les personnes ayant des difficultés à faire le débroussaillage
- Revoir la taxe de défrichement pour les parcelles agricoles non exploitées
- La multiplication des aléas sur Bormes (inondations, incendies, risques pollution ou submersion) nécessite qu'on nous aide. Il demande de revoir la Dotation Globale de Fonctionnement que l'Etat donne à la commune diminuée de 50% et le fond de péréquation (Bormes donne à un fond destiné à des communes dites plus pauvres) augmenté de 500% en 4 ans.

Monsieur le Maire a rappelé l'importance pour les propriétaires forestiers privés de rejoindre les associations existantes telle la Suberaie Varoise, afin de limiter le nombre d'interlocuteur, de bénéficier de conseils avisés et d'avoir ainsi accès aux aides publiques auxquelles seules ces associations sont en droit de prétendre.

Monsieur le Maire remercie aussi l'ensemble des généreux donateurs.

Il conclut sur le fait que malgré ces incendies, Bormes restait toujours aussi belle et attractive et que c'est ce message qu'il convenait de véhiculer.

